
Présidence : Azerbaïdjan

446ème SEANCE PLENIERE DU FORUM

1. Date : Mercredi 16 mars 2005

Ouverture : 10 h 10

Clôture : 12 h 45

2. Président : M. P. Shahbazov

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions :

Point 1 de l'ordre du jour : DECLARATIONS GENERALES

Rapport du Président sur la quinzième Réunion annuelle d'évaluation de l'application : Andorre, Président, Luxembourg, Autriche, Suisse, Fédération de Russie, Allemagne

Point 2 de l'ordre du jour : DIALOGUE DE SECURITE

a) *Quelques modifications dans la planification de la défense de la Fédération de Russie* : exposé du chef de Département de la Direction opérationnelle principale de l'état-major des forces armées de la Fédération de Russie, le général de division Y. N. Portyannikov : Général de division Y. N.

Portyannikov (FSC.DEL/57/05 Restr.), Président, Ukraine, Autriche, Suisse, Italie, Géorgie, Belgique, Finlande

b) *Nouvelle directive du Programme national de défense* : exposé de M. K. Ueda, Directeur adjoint, Division de la planification et de la programmation, Bureau de la politique de défense, Agence japonaise d'autodéfense : M. K. Ueda (FSC.DEL/58/05 Restr.), Etats-Unis d'Amérique, Autriche, Fédération de Russie

Point 3 de l'ordre du jour : PROJET DE LETTRE DU PRESIDENT DU FORUM POUR LA COOPERATION EN MATIERE DE SECURITE AU PRESIDENT DU CONSEIL PERMANENT SUR L'ORDRE DU JOUR ET LES MODALITES D'ORGANISATION DE LA CONFERENCE ANNUELLE D'EXAMEN DES QUESTIONS DE SECURITE DE 2005

Président

Le Forum pour la coopération en matière de sécurité a adopté le texte de la lettre du Président du Forum pour la coopération en matière de sécurité au Président du Conseil permanent sur l'ordre du jour et les modalités d'organisation de la Conférence annuelle d'examen des questions de sécurité de 2005.

Point 4 de l'ordre du jour : DECLARATION DE CLOTURE DU PRESIDENT DU FORUM

Président (FSC.DEL/63/05 OSCE+), Fédération de Russie, Arménie, Italie, Slovénie, Autriche (FSC.DEL/64/05 OSCE+), Etats-Unis d'Amérique, Biélorussie, Turquie, Géorgie, Belgique, Ukraine

Point 5 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

a) *Décision sur la contribution du Forum pour la coopération en matière de sécurité à la Conférence annuelle d'examen des questions de sécurité de 2005* : Président

Le Président a fait savoir que la décision sur la contribution du Forum pour la coopération en matière de sécurité à la Conférence annuelle d'examen des questions de sécurité de 2005 n'a fait l'objet d'aucune objection (voir la Décision FSC.DEC/2/05, dont le texte est joint en annexe au présent journal).

b) *Questions de protocole* : Royaume-Uni, Belgique, Président, Fédération de Russie

c) *Arrangement entre la Fédération de Russie et les Etats-Unis d'Amérique sur la coopération visant à renforcer le contrôle des systèmes portatifs de défense aérienne* : Fédération de Russie (Annexe), Etats-Unis d'Amérique

d) *Elaboration d'un guide des meilleures pratiques pour la gestion des stocks au titre du Document de l'OSCE sur les stocks de munitions conventionnelles* : Etats-Unis d'Amérique (également au nom de l'Allemagne, de la Hongrie, de la Slovénie, de la Suède et du Royaume-Uni)

e) *Projet de l'OSCE visant à éliminer les stocks de composants du combustible pour fusées en Arménie* : chef du Bureau de l'OSCE à Erevan, Arménie

4. Prochaine séance :

Mercredi 13 avril 2005 à 10 heures, Neuer Saal



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Forum pour la coopération en matière de sécurité

FSC.JOUR/452

16 mars 2005

Annexe

FRANÇAIS

Original : RUSSE

446ème séance plénière

FSC Journal No 452, point 5 c) de l'ordre du jour

**DECLARATION DE LA DELEGATION
DE LA FEDERATION DE RUSSIE**

Le 24 février 2005, le Ministre de la défense de la Fédération de Russie S. B. Ivanov et la Secrétaire d'Etat des Etats-Unis d'Amérique Condoleeza Rice ont signé à Bratislava (Slovaquie) un Arrangement entre la Fédération de Russie et les Etats-Unis d'Amérique sur la coopération visant à renforcer le contrôle des systèmes portatifs de défense aérienne (MANPADS). Cet arrangement offre un cadre bilatéral de coopération dans le domaine du contrôle des systèmes portatifs de défense aérienne qui peuvent constituer une menace pour les aéronefs dans le monde entier s'ils tombent entre les mains de criminels, de terroristes et d'autres acteurs non étatiques. Un des objectifs de cet arrangement est de contribuer à la destruction des MANPADS obsolètes ou excédentaires par rapport aux besoins de la défense et à mettre un terme à la fabrication et au transfert illégaux de telles armes.

Cet arrangement constitue un progrès important dans notre stratégie visant à coordonner les efforts de lutte contre le commerce illicite de MANPADS. Il est un exemple de ce que la Russie et les Etats-Unis d'Amérique peuvent réaliser en coopérant sur des questions aussi vitales.